



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 04 JUILLET 2022

## LE SNETAA-FO REÇU CE LUNDI 4 JUILLET 2022 PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, PAP NDIAYE.

Pour commencer l'audience, le ministre a tenu à mettre en avant la nomination de **Carole GRANDJEAN** en tant que Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels. Le SNETAA-FO lui souhaite pleine réussite dans sa mission et lui demande une audience.

Le SNETAA a réaffirmé au ministre l'importance de sa représentativité historique sur le corps des professeurs de lycée professionnel.

Le SNETAA a porté ses mandats sur les thèmes majeurs de l'enseignement professionnel, initial, public et laïque. Il lui a rappelé que notre organisation est opposée à l'apprentissage avant *a minima* une première qualification tout comme à la mixité des publics.

Le ministre reconnaît l'importance de la voie professionnelle qui contribue activement à l'économie de notre pays. Le SNETAA note une convergence de vue avec le Ministre : « le lycée professionnel doit rester aussi le lieu des savoirs fondamentaux ».

Il nous a annoncé la poursuite des travaux du comité de suivi de la voie professionnelle. Il confirme la ligne du Président de la République de renforcer la durée des PFMP sur la classe de Terminale.

Le SNETAA a défendu les diplômes nationaux, en particulier le CAP qui doit être renforcé, ouvert à de nouveaux métiers mais également sur des durées allant de 1 à 3 ans en fonction des besoins des élèves. C'est aussi vrai pour les baccalauréats professionnels que pour la poursuite d'études en BTS et en Licence dans nos lycées pro.

Le SNETAA a demandé une vraie discussion sur la place des LP tertiaires et leurs diplômes.

Le SNETAA a rappelé ses exigences sur l'ASH et a dénoncé les problèmes liés à l'inclusion en LP alors que nous manquons cruellement de moyens. Le SNETAA exige également l'extension de l'indemnité de professeurs principaux aux PLP de 4<sup>e</sup> SEGPA et EREA, ainsi que le maintien d'une IMP par professeur dans les lycées professionnels qui ont été exclus de l'éducation prioritaire par la Ministre VALLAUD-BELKACEM.

Le ministre nous a annoncé son intention d'expérimenter la découverte des métiers dès le collège. Le SNETAA demande un véritable débat sur cette question ; nous lui avons précisé nos mandats.

**Enfin, le ministre a répété sa volonté d'établir des échanges réguliers avec le SNETAA-FO « dans un climat franc et constructif ». Il est à noter que cette première audience a été cordiale, pouvant annoncer des évolutions positives pour les PLP, les jeunes et la place de l'enseignement professionnel en tant qu'outil, et d'émancipation pour les jeunes et de la nécessaire réindustrialisation du pays.**